



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE PROFESSIONNEL RÉGIONAL JEAN
MONNET
6 RUE MARCEL PAGNOL
47510 FOULAYRONNES

PUBLIC CONCERNÉ

– Contrat d'apprentissage (apprenti jusqu' 29 ans révolus)
– Contrat de professionnalisation (apprenti de + de 30 ans)
Il n'y a pas d'âge limite si l'apprenti est dans une des situations suivantes : voir lien <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704>

PRÉ-REQUIS

- Avoir des aptitudes physiques compatibles avec les exigences du métier
- Avoir un niveau 3 (CAP) au minimum
- Valider un projet professionnel lors d'un entretien
- L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Rentrée Septembre 2024

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation en alternance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le CAP peintre automobile forme aux activités professionnelles

- Préparer l'intervention sur véhicule : accueillir et orienter le client ; réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier ; collecter les données, établir la liste des produits nécessaires ; agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ; déposer les éléments de finition ;
- Réparer les éléments détériorés : réparer les éléments en matériaux composites
- Préparer la mise en peinture du véhicule : identifier les fonds ; préparer les supports ; appliquer et dresser un mastic sur les zones réparées ; protéger les surfaces à ne pas traiter ; choisir, préparer et appliquer les produits de sous-couches ; poncer les sous-couches ; appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité
- Réaliser la mise en peinture du véhicule : nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule ; réaliser et vérifier la teinte ; appliquer la teinte et le vernis ; réaliser des raccords ; sécher, étuver le véhicule ; nettoyer et entretenir le matériel ;
- Préparer le véhicule à la livraison : reposer les éléments de finition ; éliminer les défauts d'application ; mettre en déchets, remettre en état le poste de travail ; nettoyer, laver le véhicule ; contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule ; rendre compte de l'intervention au responsable hiérarchique.

Les débouchés : Le titulaire du CAP peintre automobile peut travailler chez les artisans garagistes, dans une entreprise de tôlerie, dans un atelier de parc automobile, chez un carrossier constructeur. Il peut être également amené à intervenir dans des ateliers de construction et de réparation de toute nature : automobiles, véhicules industriels, cycles et motocycles, matériels ferroviaires, aéronautiques, maritimes, agricoles ou de travaux publics.

Lien utile : [RNCP 37540](#)

CONTENU DE LA FORMATION

Matières professionnelles

- Analyse fonctionnelle et structurelle (y compris lecture d'une représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme) ;
- Les véhicules et leurs énergies : classification – ensembles mécaniques – systèmes constitutifs ; les circuits électriques – éclairage – signalisation ; les circuits hydrauliques – lubrification – refroidissement – freinage ; les pneumatiques ; confort – sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite et autres ;
- Les activités de peinture : les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers) ; les assemblages ; les produits de recouvrement – de finition ; les techniques d'application ; les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets et autres) ; les abrasifs ; les protections contre les risques de corrosion ; le marouflage ;
- Les activités de service : communication ; organisation de la réparation – collision ; réglementation – les règles de consommérisme ; qualité ; prévention des risques professionnels ; tri sélectif des déchets.

Modules

- Unité professionnelle (UP 1. Analyse d'une situation)
- Unité professionnelle (UP 2. Réalisation d'interventions)

Pas de matières générales

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Christine NARDIN
Assistante commerciale
christine.nardin@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Laurent POUPLY
Conseiller en Formation
Professionnelle
laurent.pouply@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 30 52 16 57

Aurélien CHASSAIGNE
Assistante Administrative
aurelien.chassaigne@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54



CAP PEINTRE AUTOMOBILE – ALTERNANCE



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

CONDITIONS DE FORMATION

Il est important d'anticiper la recherche d'une entreprise d'accueil.
Rythme : alternance théorique et pratique (Suivant planning prévisionnel centre de formation /entreprise)
La durée de formation dispensée en centre de formation, nécessaire à la préparation du CAP par la voie de l'apprentissage est au moins égale à : 400 heures sur 1 an

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation.
Évaluation finale dans le cadre de contrôles en cours de formation (CCF).
Modalités d'évaluation conformes au référentiel de certification du diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 3 : CAP PEINTURE EN CARROSSERIE

Taux de réussite 50%

CONDITIONS D'ADMISSION

Sélection sur dossier et entretien

PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants de l'Éducation Nationale, de formateurs et d'intervenants professionnels ayant une expérience significative du métier.

TARIF

De 5873 € à 6505 € / PAR AN*

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Les frais de formation sont financés par l'OPCO dont dépend l'entreprise

- Reste à charge pour l'entreprise : 0 €
- Reste à charge pour l'apprenti : 0 €

Le montant est calculé suivant la branche professionnelle et l'identifiant de la convention collective de l'entreprise [France Compétence – avril 2024*]

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Christine NARDIN
Assistante commerciale
christine.nardin@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Laurent POUPLY
Conseiller en Formation
Professionnelle
laurent.pouply@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 30 52 16 57

Aurélien CHASSAIGNE
Assistante Administrative
aurelien.chassaigne@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54